

VILLE DE COGNAC (CHARENTE)
EXTRAIT du registre des délibérations
Conseil Municipal du 06 février 2020

Conseillers en exercice :	33
présents :	29
pouvoirs :	1
non participé au vote	0
votants :	30
abstentions :	0
voix pour :	30
voix contre :	0

Aujourd'hui 6 février 2020 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 31 janvier 2020, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.

ETAIENT PRESENTS

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – Mme Marianne JEANDIDIÉ – M. Romuald CARRY – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – Mme Danielle JOURZAC - Mme Stéphanie FRITZ - Mme Michelle LE FLOCH – M. Claude GUINET - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Simon CLAVURIER - Mme Marilyne AGOSTINHO FERREIRA – Mme Véronique CLEMENCEAU – M. Olivier TOUBOUL - M. Christian LE LAIN – Mme Pascaline BANCHEREAU – M. Mario JAEN – M. Cheikhou DIABY – Mme Marianne GANTIER - M. Jérôme TEXIER-BLOT- M. Michael VIVIER - M. Noël BELLIOU - Mme Emilie RICHAUD - Mme Jeanine PROVOST – M. Richard FERCHAUD – Mme Florence PECHEVIS – Mme Isabelle LASSALLE –

ETAIT EXCUSEE

Mme Anne-Marie MICHENAUD (donne pouvoir à M. Michel GOURINCHAS) –

ETAIENT ABSENTS

M. Christian BAYLE – Mme Maryvonne LAURENT – M. Jean-François HEROUARD

M. Jérôme TEXIER-BLOT est nommé secrétaire de séance.

MARCHE DE TRAVAUX PREPARATOIRES
SUR 3 SITES DE LA VILLE DE COGNAC
Procédure adaptée : 19070V

2020.24

Monsieur le Rapporteur soumet pour attribution au Conseil Municipal le marché portant sur les travaux préparatoires sur les 3 sites de la Ville de Cognac.

Les travaux concernent :

- La consignation des réseaux et les reprises partielles des installations électriques existantes.
- La déconstruction et le désamiantage de plusieurs bâtiments.
- La reprise de maçonnerie (jambage, enduits) et la création de mur de clôture.
- La fourniture et la pose de rideaux métalliques.

Le marché de travaux comprenant 5 lots décomposés comme suit :

Lot 1 : désamiantage

Tranche	Intitulé
Ferme	Locaux du service Espaces Publics
Tranche optionnelle 1	Gymnase Jules MICHELET
Tranche optionnelle 2	Sécurisation de l'entrée de l'école Paul BERT – local poubelle
Tranche optionnelle 3	Sécurisation de l'entrée de l'école Paul BERT – local Croix Rouge

Lot 2 : déconstruction

Tranche	Intitulé
Ferme	Locaux du service Espaces Publics - Intégralité des travaux
Tranche optionnelle 1	Gymnase Jules MICHELET - Déconstruction des vestiaires
Tranche optionnelle 2	Sécurisation de l'entrée de l'école Paul BERT - Déconstruction du local poubelle
Tranche optionnelle 3	Ecole Paul BERT - Déconstruction du local Croix Rouge - Déconstruction de la clôture rue Pierre WEYLAND

Lot 3 : gros-œuvre

Tranche	Intitulé
Ferme	Locaux du service Espaces Publics - Intégralité des travaux
Tranche optionnelle 1	Gymnase Jules MICHELET – Déconstruction des vestiaires
Tranche optionnelle 2	Sécurisation de l'entrée de l'école Paul BERT - Déconstruction du mur de clôture mitoyen entre l'école et le stade - Déplacement du portail - Modification de la hauteur du mur support compteur gaz
Tranche optionnelle 3	Ecole Paul BERT - Reconstruction du mur mitoyen

Lot 4 : électricité - Plomberie

Tranche	Intitulé
Ferme	Locaux du service Espaces Publics - Consignation des réseaux Électricité - Plomberie
Tranche optionnelle 1	Gymnase Jules MICHELET - Consignation des réseaux
Tranche optionnelle 2	Sécurisation de l'entrée de l'école Paul BERT - Consignation des réseaux Visiophone et sécurisation portail
Tranche optionnelle 3	Ecole Paul BERT - Consignation des réseaux

Lot 5 : locaux du service Espaces Publics - Serrurerie

Les variantes n'étaient pas autorisées, il n'y avait pas de prestation supplémentaire éventuelle à chiffrer.

Le marché est passé à prix global et forfaitaire. Le prix ferme est actualisable.

Cette consultation, lancée dans le cadre d'une procédure adaptée, a fait l'objet d'un avis d'appel public à concurrence dans le BOAMP le 10 décembre 2020.

Le dossier de consultation et la publicité furent déposés sur le site AWS permettant le téléchargement du dossier mais également le dépôt des offres dématérialisées.

La date limite de remise des offres a été fixée au 9 janvier 2020 à 12h00.

Pour le lot 1 : 4 entreprises ont remis leur offre, dans les délais :

DATE	TYPE	N° DEPOT	RAISON SOCIALE
08/01/2020 15:57	D	3	ONET TECHNOLOGIES ND
09/01/2020 09:59	D	5	ECOHAB
09/01/2020 10:44	D	9	C3D
09/01/2020 11:55	D	12	SAS DDMH

Pour le lot 2 : 6 entreprises ont remis leur offre, dans les délais :

DATE	TYPE	N° DEPOT	RAISON SOCIALE
06/01/2020 11:07	D	1	FAURE JOSSELYN
09/01/2020 10:20	D	6	BMP
09/01/2020 10:29	D	8	COGNAC SCIAGE BETON
09/01/2020 11:46	D	11	EMTP
09/01/2020 11:55	D	12	SAS DDMH
09/01/2020 11:56	D	13	OLERON TP

Pour le lot 3 : 2 entreprises ont remis leur offre, dans les délais :

DATE	TYPE	N° DEPOT	RAISON SOCIALE
09/01/2020 10:20	D	6	BMP
09/01/2020 11:20	D	10	LES COMPAGNONS DE SAINT JACQUES

Pour le lot 4 : 1 entreprise a remis son offre, dans les délais :

DATE	TYPE	N° DEPOT	RAISON SOCIALE
09/01/2020 10:25	D	7	BRUNET

Pour le lot 5 : 3 entreprises ont remis leur offre, dans les délais :

DATE	TYPE	N° DEPOT	RAISON SOCIALE
08/01/2020 15:19	D	2	BRUNAL INDUST AQUITAINE
08/01/2020 19:45	D	4	SARL E.RICHARDAUD
09/01/2020 10:25	D	7	BRUNET

L'ouverture des plis a été effectuée le 9 janvier 2020.

L'examen des candidatures a été effectué le 9 janvier 2020 :

- L'ensemble des candidatures a été jugé recevable.

L'examen des offres a été effectué par le bureau d'études :

- Une demande de compléments et de précisions a été effectuée sur le lot 3
- Pour l'ensemble des lots, les offres sont conformes

Au regard de l'analyse des offres réalisée par le bureau d'études, la Commission MAPA, lors de sa réunion du 24 janvier 2020 a émis un avis favorable sur l'attribution des marchés, aux sociétés suivantes :

- Lot 1 : Société ECOHAB SARL – 15 rue Marius Berliet – Zone les Bageardes – 69380 CHAZAY D'AZERGUES - sur la base d'un montant global de : 52 131,00 € HT soit 62 557,20 € TTC (toutes tranches confondues)
- Lot 2 : Société BMP SARL – 23 rue Robert Mathieu - bureau 15 - 33520 BRUGES - sur la base d'un montant global de : 73 075,00 € HT soit 87 690,00 € TTC (toutes tranches confondues)
- Lot 3 : Société BMP SARL – 23 rue Robert Mathieu - bureau 15 - 33520 BRUGES - sur la base d'un montant global de : 31 100,75 € HT soit 37 320,90 € TTC (toutes tranches confondues)
- Lot 4 : Société Agence BRUNET (Ets secondaire de la SAS BRUNET) - 63 Rue Haute de Crouin - 16100 COGNAC - sur la base d'un montant global de : 54 990,00 € HT soit 65 988,00 € TTC (toutes tranches confondues)
- Lot 5 : Société Agence BRUNET (Ets secondaire de la SAS BRUNET) - 63 Rue Haute de Crouin - 16100 COGNAC – pour un montant global de : 18 200,00 € HT soit 21 840,00 € TTC

Le montant global du marché (tous lots confondus) s'élève à 229 496,75 € HT soit 275 396,10 € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

- ATTRIBUE les marchés aux sociétés suivantes :

- **ECOHAB SARL**
- **BMP SARL**
- **BMP SARL**
- **Agence BRUNET**
- **Agence BRUNET**

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux, les éventuelles modifications (art. R2194-1 à R2194-10 du code de la commande publique du 1^{er} avril 2019) et les autres actes d'exécution liés à ces marchés.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Maire,

Michel GOURINCHAS